

AVIS AUX MEMBRES

No. 2026 – 159

Le 24 novembre 2025

Calendrier des échéances

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) informe ses membres compensateurs que pour l'année civile 2026, les échéances auront lieu les vendredis. Les seules exceptions étant le 3 avril (Vendredi Saint) pour lequel l'échéance hebdomadaire sera déplacée au **jeudi** le 2 avril, 2026, le 25 décembre (Jour de Noël) pour lequel l'échéance hebdomadaire sera déplacée au **jeudi** le 24 décembre 2026 et le 1 janvier, 2027 (Jour de l'An) pour lequel l'échéance hebdomadaire sera déplacée au **jeudi** le 31 décembre 2026.

Cycle	Dates exceptionnelles
Hebdomadaire	2 avril 2026 (jeudi)
Hebdomadaire	24 décembre 2026 (jeudi)
Hebdomadaire	31 décembre 2026 (jeudi)

Pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec la Division des activités d'exploitation de la CDCC ou envoyer un courriel à cdcc-ops@tmx.com.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC